

tèmes successifs de blindes sont reliés entre eux par une blinde horizontale s'appuyant sur leur partie supérieure. C'est sur cette espèce de charpente que reposent les fascines de *blindage*, dont la longueur est de 2 m. 60. Elles sont généralement sur trois rangs, et recouvertes d'une couche de terre de 0 m. 50 à 0 m. 60. Les terres, de droite et de gauche, sont également soutenues par des fascines, que les blindes maintiennent. C'est surtout lorsqu'on n'est plus qu'à 25 à 30 m. des chemins couverts qu'il convient d'assembler les *blindages*, pour se préserver des pierres et des grenades à main de l'ennemi. On fait aussi des descentes de fossés blindées. V. DESCENTE DE FOSSÉS.

Les *blindages* de place assiégée comprennent les différentes dispositions que l'on emploie, les travaux que l'on exécute pour mettre à l'abri des feux de l'assiégant les établissements militaires, principalement les magasins à poudre, quelquefois les maisons, les ports, les écluses, etc. Au siège d'Ath, on emploie trois mortiers Comminge (bombe de 490 livres, contenant 45 livres de poudre, chambre de 12 livres de poudre, poids du mortier, 5,000 livres). Une de ces bombes écrase une écluse couverte d'un *blindage* en charpente et de fumier. (1697, Moritz Meyer, *Manuel historique de la technologie des armes à feu*.)

Ces *blindages* ne sont que des espèces de toits horizontaux ou inclinés. Suivant Cormontaigne, un *blindage* horizontal à l'épreuve de la bombe est formé de deux pleins de bois de charpente de 0 m. 30 d'équarrissage; de deux autres pleins de bois de corde, recouverts de 1 m. 50 à 2 m. de terre et de 0 m. 80 de fumier. Ce toit est supporté par des poutres que l'on soutient avec des piliers. Les deux pleins de bois de charpente peuvent être remplacés par deux pleins de bois en grume de 0 m. 30, surmontés de deux couches de saucissons recroisés et d'une couche de 1 m. de terre. Des expériences récentes ont permis de réduire un *blindage* à une seule couche de gros bois de 0 m. 30 d'équarrissage sur 5 m. de portée, et espacés de 0 m. 15, que l'on a le soin de recouvrir soit de deux rangs de saucissons, de palissades de bois de corde recroisés, quelquefois de 0 m. 80 à 1 m. de terre, ou d'une seconde couche de bois jointifs.

On blinde les édifices, les bâtiments, etc. Il est nécessaire pour cela que leurs murs de façade et de pignon aient une épaisseur de 0 m. 90 à 1 m. On n'arc-boute pas les murs; on les entoure d'un *blindage* incliné construit comme précédemment, et ce *blindage* sert à la fois de contre-fort et de communication. Il faut se garder d'enlever les toits, qui préservent les bâtiments de l'humidité. On blinde aussi les batteries, que l'on recouvre d'un toit en charpente et de terre, sous lequel les servants sont à l'abri des projectiles de l'ennemi. Paixhans « propose pour la défense des places des batteries de mortiers défilées et blindées, tirant d'enfilade contre les batteries de brèche des bombes, des obus ou de la grosse mitraille. » (1809, Moritz Meyer.)

Bardin dit que les *blindages* sont surtout en usage depuis 1716.

On nomme aussi *blindage* l'armature des vaisseaux cuirassés. V. NAVIRE.

BLINDE s. f. (blain-de — Ce mot et ses dérivés *blinder*, *blindage*, ont été empruntés par le français aux langues germaniques. La signification primitive de *blinde* est *aveugle*, parce que les retranchements auxquels on donna ce nom avaient pour but d'empêcher d'être aperçu par l'ennemi. Comme le fait très-justement remarquer M. Chevallet, la déviation que le mot germanique a subie dans sa signification est analogue à celle qu'éprouve en français l'adjectif *sourd* dans ces expressions : une salle, une église *sourde*, c'est-à-dire où l'on n'entend pas. Nous retrouvons le mot *blinde* dans l'ancien haut allemand *blint*, aveugle; dans le gothique *blinds*; dans l'islandais *blindr*; dans l'allemand, l'anglo-saxon, l'anglais, le danois, le suédois, et le hollandais *blind*). Art milit. Châssis rectangulaire en bois que l'on emploie à la guerre, principalement dans les sièges, à soutenir une voûte de fascines ou d'autres objets, au moyen de laquelle on soustrait certains travaux de sape, tels que les descentes et les passages de fossé, aux coups plongeants de l'ennemi. Les blindes sont composées de deux montants et de deux traverses assemblées à tenons et mortaises ou à mi-bois, et solidement chevillées. Elles ont 1 mètre de largeur et environ 1 mètre 80 de hauteur : Une *blinde*, suivant Saint-Bemy, est un entrelacement de branches. (Gén. Bardin.) Les *blindes* forment un réduit ou corridor obscur, destiné à cacher ou à garantir les hommes. L'Académie n'admet ce mot qu'au fém. pl.

— Mar. Ouvrage qui a pour but de garantir le bordage et de mettre à l'abri ceux qui travaillent ou qui combattent sur le pont.

BLINDÉ, **ÉE** (blain-dé) part. pass. du v. *Blinder* : Un magasin *blindé*. Une voûte *blindée*. Un navire *blindé*.

BLINDER v. a. (blain-dé — rad. *blinde*). Art milit. Recouvrir un ouvrage de sape de fascines chargées de terre et soutenues par des blindes, pour le soustraire aux coups plongeants de l'ennemi : *Blinder la descente du fossé*. Mettre un édifice à couvert contre la chute des bombes et autres projectiles :

On *blinde* un magasin à poudre en chargeant le plancher des étages supérieurs d'une couche épaisse de fumier ou de terre. *Blinder* une porte. Etablir au-dessus d'une espèce de toit incliné, avec de grosses pièces de bois recouvertes de fumier ou de terre.

— Mar. *Blinder* un vaisseau. Couvrir le pont ou le bordage d'étoques, de vieux câbles, etc., pour amortir la chute des bombes. « Aujourd'hui, Revêtir la coque du navire de plaques métalliques destinées à résister au boulet : Les usines de Guérigny, dans la Nièvre, viennent d'être affectées à la fabrication de plaques de fer pour *blinder* nos vaisseaux et nos canonnières. (Journ.)

— Pons et chauss. Disposer des pièces de bois pour empêcher que des éboulements ne se produisent pendant le cours de l'exécution d'une excavation quelconque.

BLINDHEIM. V. BLEINHEIM.

BLINÉ, **ÉE** (bli-né) part. pass. du v. *Bliner* : *Mât bliné*.

BLINER v. a. ou tr. (bli-né — rad. *blin*). Mar. Frapper avec le blin, enfoncer au moyen du blin : *Bliner un mât*.

BLINI s. m. (bli-ni). Art culin. Mets russe consistant en de minces galettes de gruau, que l'on mange, surtout pendant le carnaval, dans du beurre fondu et du caviar.

BLINKWORTHIE s. f. (blain-kouor-ti). Bot. Genre de convolvulacées des Indes, fondé sur un seul arbrisseau.

BLIOUL (Jean du), théologien flamand, né dans le Hainaut au xvi^e siècle. Il entra dans l'ordre des cordeliers, fit un pèlerinage à Jérusalem, puis vint habiter Besançon, où il exerça assez longtemps l'office de grand pénitencier. Il a publié : *Voyage à Hébron et pèlerinage des saints lieux de la Palestine*, etc. (Cologne, 1600, in-8°). On lui attribue quelques ouvrages en latin, entre autres : *Oratio philippica, que inter hujus seculi tenebras veritatis domicilium demonstratur* (1597).

BLISE ou **BLIES**, rivière qui prend sa source dans la Prusse rhénane, au N. de Saint-Wendel; arrose Neuenkirchen et Bliesskastel dans le Palatinat, entre en France et se jette dans la Sarre, près de Sarreguemines; cours de 85 kil.

BLITE s. f. (bli-te). Bot. Syn. de **BLETTE**. V. ce mot.

Blithedale, roman philosophique anglo-américain par Nathaniel Hawthorne. Ce roman, l'un des plus curieux de l'auteur et l'un de ses dernières productions, est presque une autobiographie. Il est fondé sur un épisode de sa vie, qui n'est pas très-connu; nous voulons parler de sa retraite dans l'association de Brook-Farm, à Roxbury, près de Boston. Vers l'année 1840, un groupe de rêveurs avait formé, sous la direction du docteur George Ripley, une association quelque peu fourériste à Roxbury dans le Massachusetts. Une foule de jeunes enthousiastes, dont Hawthorne nous a nommé quelques-uns dans sa préface, M. Channing, M. Parker, le poète Dana, des utopistes, des philanthropes, quelques jeunes femmes, composaient cette association. C'est, ainsi que nous venons de le dire, du souvenir de son séjour à Brook-Farm que l'auteur a tiré les éléments de son livre. Il nous en donne le roman et nous dit moins ce qui s'est passé que ce qui aurait pu se passer. Si cet ouvrage contient une moralité, incontestablement c'est celle-ci : ces sortes de sociétés sont plus impossibles encore pour les lettrés que pour le reste du genre humain, par la simple raison que les hommes cultivés, plus prompts à s'illusionner que les autres hommes, sont aussi plus prompts à s'apercevoir de leurs sottises et persistent moins dans l'absurde. Quatre personnages dominent tout le roman : un poète, Miles Coverdale — c'est-à-dire Hawthorne lui-même; — un utopiste, Hollingsworth; une femme libre, Zénoïbe, — dans laquelle l'auteur a voulu peindre Marguerite Fuller; — une victime de tous les maléfices et de toutes les charlataneries modernes, Priscilla. Il est à peu près impossible de faire comprendre par une simple analyse tout le mérite de ce livre, qui n'est, à proprement parler, qu'une étude psychologique. La trame en est extrêmement subtile et légère; les personnages y parlent un langage et y expriment des sentiments qui ne sont pas le langage et les sentiments du monde ordinaire. Dans ce roman, les hypothèses scientifiques et le magnétisme animal tiennent lieu de la religion et du monde surnaturel; la croyance au fluide électrique remplace la croyance aux idées éternelles; partout les lois du monde matériel se substituent à celles du monde moral, les attractions passionnelles de Fourier tiennent lieu du sacrement de mariage, l'idée du devoir le cède à l'idée du bonheur; des velléités de dévouement envers ses semblables sont fondées sur un désir égoïste de bien-être individuel; en un mot, c'est l'application raffinée, subtile, quintessenciée de cette maxime de Sganarelle : « Quand j'ai bien bu et bien mangé, je veux que tout le monde soit soûl dans ma maison. » On y voit en action un nouveau genre d'exploitation de l'homme par l'homme, non plus au profit d'intérêts, mais pour le bénéfice d'une idée fixe abstraite, d'une manie systématique, d'un *dada* philosophique.

Comme nous l'avons dit, les personnages

sont des lettrés, et, heureusement pour lui, le monde ne sait pas que tout homme qui s'est élevé à un certain degré de culture littéraire a des délicatesses, des subtilités, des appréhensions singulières. L'esprit arrive à avoir des perceptions d'une inconcevable finesse; les notions nécessaires de la morale, tous ces éternels et indestructibles lieux communs sont considérés sous des aspects nouveaux et à travers des instruments d'optique qui en modifient le caractère. La soumission absolue aux lois éternelles s'affaïsse un peu; mais, par compensation, les susceptibilités de la conscience augmentent. On est alors capable d'établir un système *a priori* sur des principes absurdes et de vouloir, comme dit Descartes, mettre ses desirs à la place des lois du monde; mais, dans l'application, pas un détail n'échappe, pas un incident ne passe inaperçu. Telle est souvent la nature des lettrés, et telle est celle des habitants de Blithedale. Leurs plans de réformation sont absurdes, mais ils en reconnaissent très-vite toutes les difficultés. Tantôt ce sont deux caractères qui se heurtent et dont l'opiniâtreté fait douter de la possibilité d'établir l'harmonie; tantôt c'est une femme libre qui revendique pour son sexe les droits du sexe masculin, et dont la volonté se trouve cependant moins forte que les passions. D'autres fois, on s'aperçoit qu'en poursuivant un but incertain, on laisse sans culture la meilleure portion de soi-même, et qu'au lieu de travailler à établir l'Eden, on travaille à s'abrutir; le poète ne fait plus de vers, le philosophe n'a plus une seule idée, la femme enthousiaste n'a plus d'élans; inévitable résultat d'une vie sacrifiée à un but chimérique. S'il y a une leçon qui ressorte de ce livre, c'est que les systèmes de reconstruction *a priori*, absolument incapables d'être appliqués par des êtres incultes et ignorants, peuvent l'être encore moins par des hommes lettrés et de mœurs douces. Inutiles au peuple, qui n'agit que par instinct naturel, et non par réflexion et volonté, ils sont encore plus inutiles aux esprits analytiques, défilants et toujours en garde contre la sottise. Ce roman n'en est donc pas un, à proprement parler; l'analyse y a le pas sur le récit. S'il nous fallait absolument le définir, nous dirions avec M. Montégut : que c'est un ballet *philosophico-humanitaire* dansé par quatre personnages principaux. Ces personnages font des entrecroisements et des faux pas logiques; ils brouillent les figures, ne dansent pas en mesure avec la musique de leurs systèmes, se moquent d'eux-mêmes : voilà, en résumé, le roman de *Blithedale*. Ce qui s'y passe et ce qui s'y dit est fort singulier, mais d'une singularité tout analytique. Nous avons essayé de donner une idée de ce livre subtil et qui se dérobe à l'analyse. Le roman de *Blithedale* a des parties excellentes, mais il est trop métaphysique, et l'élément dramatique du roman est pris dans un monde trop exceptionnel. Sous ce rapport, nous préférons certains autres livres du même auteur; mais ce qui est digne de tout éloge, c'est le style. D'un bout à l'autre du récit, il court tantôt rapide, tantôt capricieux, tantôt voluptueux et inmatériel. Jamais Hawthorne n'a déployé autant de qualités descriptives et de puissance d'expression. Tous ces lieux vulgaires par eux-mêmes prennent, décrits par la plume d'Hawthorne, des apparences de palais, des aspects tels que ceux que pourraient représenter les retraites aériennes de Puck et d'Ariel. Son style est pour ainsi dire *impersonnel*; il enveloppe sa pensée, mais il ne lui impose pas un vêtement nécessaire; il est mystérieux quand la pensée est mystérieuse, subtil quand la pensée est subtile, ferme enfin quand elle est ferme. Ce roman a paru simultanément en Amérique et à Londres en 1852.

BLITLDE, reine des Francs. V. CHILDE-RLIC II.

BLITTERSDORF (Frédéric-Landolin-Charles, baron de), homme d'Etat allemand, né en 1792 à Mahlbarg (Bade), mort en 1861. D'excellentes études d'histoire, de philosophie et de droit, ainsi que la connaissance de plusieurs langues vivantes, le préparèrent à son insu au rôle qui lui était réservé. Un moment avocat, il fut bientôt nommé secrétaire d'ambassade à Stuttgart (1813), et chargé d'affaires à Saint-Petersbourg (1818), après avoir servi de secrétaire à l'envoyé du grand-duc de Bade près la diète de Francfort. En 1821, il obtint lui-même ce poste diplomatique et devint le gendre d'un opulent magistrat de cette ville libre. Il mena à bonne fin des négociations avantageuses avec les divers Etats de la Confédération représentés à la Diète, au sein de laquelle il proposa, d'accord avec les mandataires de l'Autriche, une restriction de la liberté de la presse. Sympathique au grand-duc par ses idées rétrogrades, il succéda au baron de Türkheim, comme ministre d'Etat et des affaires étrangères. Il adopta et soutint vis-à-vis du pays et des chambres badoises, jusqu'en 1843, une ligne politique d'arbitraire et de résistance obstinée. Dissolution des chambres, soulèvements de la population, retraite successive de ses collègues, rien ne découragea le ministre réactionnaire. Cependant, force lui fut de capituler (1843). Envoyé de nouveau à l'assemblée de Francfort, il y préconisa son système antilibéral, mais sut aussi réclamer avec talent et vigueur une position extérieure plus satisfaisante et plus digne. Rejeté à l'écart des affaires par les événe-

ments de 1848, qui agitèrent fortement le grand-duc de Bade, il recourut à cette même liberté de la presse qu'il avait voulu proscrire, et publia, sous le titre de : *Quelque chose du portefeuille du baron de Blittersdorf* (Francfort, 1849), un curieux ouvrage dans lequel il s'efforça de justifier les actes de sa vie politique.

BLITTERSWICK (Guillaume de), littérateur et juriconsulte flamand, né à Bruxelles, mort en 1680. Nommé successivement échevin, membre du conseil supérieur de Guedre et vice-chancelier, il se démit de ces dignités et devint membre du grand conseil de Malines. Il a publié : *Symbola politica christiana* (1649, in-fol.), traduction d'un ouvrage espagnol de D. de Saavedra; *Dissertatio de Rebus publicis*, etc. (1666, in-fol.).

BLITTERSWICK (Jean de), parent du précédent, né à Bruxelles, mort en 1661, se fit chartreux et composa en flamand un grand nombre d'ouvrages de dévotion : *Soupirs spirituels vers Dieu*; *Treasure de prières à la Vierge*, etc.

BLIZARD (William), médecin anglais, né en 1743, mort en 1835. Lorsqu'il remplissait les fonctions de chirurgien à l'hôpital de Londres, il annexa à cet établissement la première école d'anatomie qui ait existé en Angleterre. Il fut dix fois président de la société royale des chirurgiens de Londres. Il a laissé : une *Nouvelle méthode pour traiter la fistule lacrymale* (1780); *Observations sur l'emploi de l'électricité contre la surdité* (1790), et plusieurs autres ouvrages.

BLOC s. m. (blok. — A propos de la prononciation de ce mot, M. Littré déploie un grand luxe d'explications, d'où il résulte, en fin de compte, que le c est nul dans certains cas, et qu'il faut dire, par exemple, un *blo* de marbre. Nous ne saurions partager cet avis, et nous maintenons la prononciation complète dans tous les cas. Ce mot a une origine mixte et se rattache à la fois aux idiomes germaniques et aux langues celtiques. L'ancien haut allemand dit *block*; l'allemand moderne *block*; l'anglais, le suédois et l'islandais *block* également; le hollandais et le danois *blok*. D'un autre côté, le breton nous montre *bloch*; l'irlandais et le gallois *plac*; l'écoais, les différentes formes *ploc*, *blac*, *pluc*, *bluc*. Les langues néo-latines proprement dites n'ont pas adopté cette racine étrangère, et *blo* est rendu par l'espagnol *trozo*, et par l'italien *masso* ou *ceppo*. Masse considérable et pesante : Un *bloc* de marbre, de pierre. Ce n'est pas l'étendue de la toile ou du bloc qui donne de la grandeur aux objets. (Grimm.) Leibnitz croit que toutes les idées sont en nous comme une statue est dans le bloc de marbre dont elle doit être tirée. (De Bonald.) La cheminée avait pour ornement une pendule contenue dans un bloc d'acajou surmonté d'une coupe. (Balz.) Dans un bloc de marbre, il y a toujours une belle statue; la difficulté est de l'en tirer. (Opinion d'un auteur italien.) Le sculpteur imprime au monde réel une masse d'argile et un bloc de marbre, pour manifester sa manière de comprendre le beau. (Th. Gaut.) Toute l'Irlande n'est qu'un bloc de charbon. (H. Taine.)

Un bloc de marbre était si beau, Qu'un statuaire en fit empiète.

LA FONTAINE.

— Par ext. Amas, réunion : Un *bloc* de marchandises. Acheter un *bloc* de livres. Chillon est un *bloc* de tours posé sur un *bloc* de rochers. (V. Hugo.) C'étaient des *blocs* d'huîtres et de coquillages de toutes sortes. (Gér. de Nerv.)

— Fig. Quantité considérable; masse accablante : Que dirait de moi M. de Gozeman si, repoussant sur lui le *bloc* dont il veut m'écraser, je m'égarais aussi dans les conjectures? (Beaumarchais.) Il est quelquefois difficile de démêler ce qu'il y a de véritablement représentable dans ce *bloc* de propositions et la vérité précise qui doit résulter de la condamnation. (Turgot.)

— Loc. pop. Emporter le *bloc*. Se dit d'une dame qui sort d'un bal sans avoir été invitée à danser : Elle emporte le *bloc*.

— Sorte de cangue, instrument de torture usité autrefois dans les colonies, pour punir les esclaves, et construit de manière à ce qu'on puisse graduer la douleur, en raison de la gravité de la faute.

— Sorte de piège à rats, que l'on nomme plus ordinairement *assommoir*.

— Argot. Prison : Prenez trois hommes, et menez cette fille au *bloc*. (V. Hugo.) Les marins se servent de la même expression pour désigner la prison, les fers ou les arêts : Il est au *bloc*.

— Techn. Masse de métal fondu composant la base de la presse hydraulique, au centre de laquelle est le cylindre faisant corps avec elle et qui s'enfouit presque complètement dans le sol ou la fondation. « Billot de plomb sur lequel les graveurs fixent la pièce à buriner. » Base d'une enclume de grosse forge. « Mandrin en bois du ciseleur. » Billot de bois sur lequel les ouvriers raffineurs frappent les moules pour en détacher le pain de sucre. « Plancher de bois dur dont on se sert pour l'impression de certains tissus. » Presse à l'usage des tabletiers. « Moreau de bois portant un ciseau au moyen duquel on coupe le fil de fer des hameçons.